

Introduction

L'économie sociale et solidaire dans le cadre du développement durable

L'économie sociale et solidaire a connu son développement, il y a plus d'un siècle, par la prise en compte des exigences de solidarité. Pourtant, à la fin du ^{XX}^e siècle, l'effondrement des systèmes de production collectivistes dans les pays communistes est apparu comme le triomphe d'une économie capitaliste seule capable de fournir aux citoyens les instruments de la consommation.

Les premières années du ^{XXI}^e siècle marquent un retour vers des valeurs plus anciennes de respect des communautés et de la nature. Les organisations de l'économie sociale et solidaire, qui apparaissent comme une survivance du passé, constituent vraisemblablement une des formes organisationnelles les plus adaptées pour répondre aux exigences de développement durable formulées par nos sociétés.

L'enjeu de cet ouvrage réside dans la démonstration de l'utilité des organisations de l'économie sociale et solidaire et, en premier lieu, des coopératives. C'est parce que ces organisations contribuent de manière spécifique à la mise en place d'une croissance respectueuse de leur environnement, que les divers statuts spécifiques, qui leur sont appliqués, trouvent leur justification.

La notion de « développement durable » repose en effet sur une double dimension, celle de la nature et celle des communautés. Si les débats actuels, avec notamment le protocole de Kyoto en 1997 et les discussions de Bali en 2007, portent principalement sur la problématique du réchauffement climatique, le développement durable ne se limite pas à cette seule dimension. Le respect des communautés dans lesquelles les entreprises sont implantées constitue également un enjeu majeur, bien que moins médiatique, du développement durable.

La défense du statut des organisations de l'économie sociale et solidaire, et en premier lieu des coopératives qui en constituent le fer de lance à travers le monde, ne se justifie pas par des positions idéologiques qui les opposeraient aux entreprises capitalistes, mais par une analyse lucide des apports respectifs de chacune de ces natures d'organisation. Les entreprises capitalistes privilégient l'efficacité et ont permis un essor considérable des conditions de vie matérielles d'une partie significative de la population mondiale. Dans de nombreux secteurs, les entreprises de capitaux permettent une allocation efficace des ressources. Cependant, cette efficacité des entreprises capitalistes dans la production de biens et de services suppose des marchés efficaces et un cadre réglementaire qui permette la prise en compte des externalités environnementales (par exemple, le coût de la pollution).

La croissance économique s'est souvent réalisée au détriment du respect de la nature, et en laissant une fraction majoritaire de la population sur le bord du chemin. Même la Chine, avec son taux de croissance annuel de près de 10 %, ne permet pas à la majorité de sa population d'accéder à des conditions matérielles de vie décentes (selon les critères occidentaux). De surcroît, cette croissance chinoise s'accompagne d'une dégradation très rapide des conditions environnementales qui se traduisent déjà sur les conditions de vie et la santé des citoyens chinois.

L'économie sociale et solidaire repose sur le postulat que la croissance n'est pas un objectif en soi mais qu'elle doit être évaluée par rapport aux objectifs qu'une société recherche. C'est également le postulat des organisations qui composent cette économie sociale et solidaire.

Pour aborder les nombreuses interrogations soulevées par l'économie sociale et solidaire, nous avons découpé cet ouvrage en deux parties complémentaires. Dans une première partie, nous définirons les spécificités de l'économie sociale et solidaire, puis nous présenterons les secteurs économiques concernés avant de nous attacher au régime juridique et fiscal des organisations, qu'il s'agisse des associations et des fondations, ou des coopératives.

Dans une seconde partie, nous analyserons les enjeux organisationnels, les exigences de gouvernance et le rôle central des relations nouées avec les parties prenantes. Nous chercherons ainsi à montrer à la fois les forces, dérivées notamment des principes coopératifs réaffirmés à un niveau international, et les faiblesses des organisations coopératives ou associatives œuvrant dans le domaine économique. La mise en place

et le renforcement des structures et des mécanismes de gouvernance semblent ainsi indispensables pour assurer la pérennité et la croissance des organisations de l'économie sociale et solidaire. Celles-ci constituent le passage obligé vers un développement réellement durable.